

Section

12

MODBRK – Traitement de la déclaration en détail par les opérateurs externes.

Contenu de la Section 12.

<u>Introduction au traitement de la déclaration dans SYDONIA</u>	3
<u>Déclaration dans SYDONIA</u>	4
<u>Document Administratif unique (DAU)</u>	4
<u>Présentation du DAU à l'écran</u>	4
<u>Champs de saisie</u>	7
<u>Saisir un code ou une information</u>	8
<u>Se déplacer sur la déclaration</u>	8
<u>Utilisation de listes pour la validation des codes</u>	8
<u>Menus locaux</u>	9
<u>Menus local de la déclaration</u>	9
<u>Menus local de la note de valeur de la déclaration</u>	14
<u>Statuts de la déclaration</u>	15
<u>Déclarations stockées</u>	15
<u>Déclarations enregistrées</u>	16
<u>Déclarations liquidées</u>	16
<u>Les options du menu MODBRK</u>	16
<u>Réplication</u>	17
<u>Manifeste</u>	17
<u>Fonctions de la déclaration</u>	18
<u>Création</u>	18
<u>Modification</u>	19
<u>Annulation</u>	19
<u>Enregistrement</u>	20
<u>Liquidation</u>	20
<u>Contre-écriture</u>	20
<u>Changement de propriété des marchandises en entrepôt</u>	20
<u>Edition/consultation tions</u>	22
<u>Traitements différés de déclarations</u>	25

<u>Gestionnaire EDI</u>	26
<u>Editions utilisateur</u>	27
<u>Messagerie électronique</u>	28
<u>Références</u>	28

Traitement de la Déclaration

SYDONIA⁺⁺ est avant tout un système informatisé de dédouanement et, dans ce contexte, le traitement de la déclaration en détail est primordial. La compréhension du contenu de ce document est essentielle pour la compréhension du système tout entier.

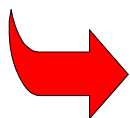
MODBRK permet aux déclarants et transitaires de saisir, traiter et obtenir des informations sur **leurs déclarations** à partir de postes clients opérés directement depuis leurs propres bureaux. C'est le module primordial pour la saisie directe des déclarations par les opérateurs du commerce (Direct Trader Input – DTI).

Les déclarants DTI sont autorisés à demander l'enregistrement ou la liquidation à leurs déclarations et éventuellement accéder aux données de celles-ci après validation selon les droits d'accès qui leur sont attribués par la Douane à travers leur profil d'utilisateur.

Les informations contenues dans cette section décrivent :

- La préparation et le traitement des déclarations en douane dans SYDONIA⁺⁺
- Le Document Administratif Unique (DAU);
- Le statut de la déclaration;
- Le traitement des déclarations ;
- Les consultations et éditions;
- Les contrôles de sélectivité;
- Les régimes suspensifs;
- EDI.

L'utilisation de la plupart de ces fonctions sera définie par les procédures opérationnelle mise en place par l'administration des douanes.



Cette section de la documentation décrit les opérations du traitement de la déclaration dont la création, la modification, le suivi et les contrôles.

Les fonctions particulières de traitement de la déclaration dans d'autres modules se trouvent à la fin de ce document.

Le système SYDONIA⁺⁺ est basé sur une architecture Client/Serveur. Le serveur de la Douane contient la base de données de référence du système. Ces fichiers sont maintenus et mis à jour à la Direction générale.

Le poste client **MODBRK** contient une copie de la base de données de référence nécessaire pour l'accomplissement des tâches habituelles telles que la saisie des déclarations. Lorsque le client se connecte au serveur les versions des fichiers de référence sont comparées et, si besoin, mises à jour sur le poste client, par le processus de **réplication**. Le client peut ensuite effectuer le traitement des déclarations et les envoyer au serveur, où elles acquièrent un statut 'légal' ou **officiellement accepté**.

Cela signifie que de nombreuses tâches répétitives peuvent être menées à bien avec ce module, sans connexion au serveur. Les déclarations peuvent être préparées, contrôlées et stockées localement sans aucune liaison externe. Ceci présente de nombreux avantages notamment pour les utilisateurs isolés qui se connectent par modem.

Déclarations SYDONIA⁺⁺

Le traitement de la déclaration en détail constitue le cœur des systèmes de dédouanement et de contrôle utilisés par la plupart des administrations des douanes. La déclaration est le document douanier de base pour assurer le déplacement et le contrôle des marchandises, calculer et percevoir les droits et taxes et collecter les données statistiques.

Le Document Administratif Unique (DAU)

Dans le système SYDONIA⁺⁺, le traitement de la déclaration en douane est basé sur le Document Administratif Unique (DAU) de l'Union Européenne et des formes adaptées au niveau régional. La présentation des écrans de saisie est l'image exacte du document papier.

Note - Les termes DAU et Déclaration en Douane sont utilisés indifféremment dans ce module.

Présentation de la déclaration à l'écran

Les cadrans

Les dimensions du document papier dépassent la taille limitée des écrans des moniteurs, de ce fait la déclaration est présentée à l'écran dans diverses zones d'affichage appelées 'Cadrans'.

La déclaration est divisée en 11 Cadrans : -

1. Opérateurs commerciaux

- Exportateur
- Destinataire
- Déclarant

2. Données générales

- Bureau de dédouanement
- Manifeste
- Modèle de déclaration
- Nombre de formes
- Listes de chargement
- Nombre d'articles
- Nombre total de colis
- Numéro de référence du déclarant
- Personne responsable pour le règlement financier
- Pays de dernière provenance / première destination
- Code pays de transaction
- Détails de la valeur
- PAC (Politique Agricole Commune)
- Pays d'exportation et de destination

3. Transport

- Identification et nationalité du moyen de transport actif à l'arrivée

- Mode de transport étranger
- Identification et nationalité du moyen de transport franchissant la frontière
- Mode de transport intérieur
- Lieu de chargement /déchargement
- Bureau frontière d'entrée ou de sortie
- Localisation des marchandises

3. Finances

- Conditions de livraison
- Devise de facturation
- Montant total facturé
- Nature de la transaction
- Données financières et bancaires (conditions de paiement, code banque, guichet, n° dossier)

5. Désignation des marchandises

- Marques et numéros des colis
- Nombre de colis
- Type de colis
- Numéros de conteneurs
- Libellé tarifaire ou désignation commerciale des marchandises

6. Procédure

- Numéro d'article
- Code nomenclature tarifaire
- Code pays d'origine
- Masse brute
- Code préférence tarifaire
- Code régime douanier et code additionnel national
- Masse nette
- Référence du contingent
- Numéro du titre de transport
- Unités statistiques
- Coefficient d'ajustement
- Valeur statistique

7. Autres informations

- Licence : numéro, quantité déduite, valeur déduite
- Détail des coûts additionnels
- Codes des documents joints
- Référence déclaration précédente
- Textes libres

8. Droits et taxes

- Détails des droits et taxes

9. Comptabilité

- Numéro de compte de paiement
- Mode de paiement
- Numéro et date de liquidation
- Numéro et date de quittance
- Montant des taxes globales, redevances.
- Montant total à payer pour la déclaration

10. Transit

11. Note de calcul de la valeur

- Montant total facturé
- Valeur article

MODBRK - TRAITEMENT DE LA DECLARATION EN DOUANE

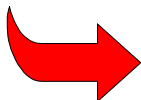
JNCTAD / ASYCUDA

2 Exporter N° : ☐		1 DECLARATION IM 4		A OFFICE OF DESTINATION Office code : HQ	
		3 Forms 1 1 4 Lists XXXXX		Customs Headquart Manifest number : Registration Number : Date :	
		5 Items 1 6 Tot pack. XXXXX		7 Reference number 1996 /	
8 Consignee		9 Person resp. for financ settl. N° : XXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		10 Count. last Consign. N° 11 Country	
				12 Value details 13 C.A.P. XXXXX	
14 Declarant/Representative N° :		15 Country of export		15 C.E. Code a XX b 17 C.D. code a LB b XX	
		16 Country of origin		17 Country of destination	
18 Ident. & nat. of active means of transport at arrival		19 C.O. 0		20 Delivery terms XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
21 Ident. & nat. of active means of transport at border XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		22 Cur. & total amount invoi. Transp. rate XX		24 Nature of X Transc.	
25 Add. resp. at border XX		26 Inland mode of transp. XXX		27 Place of discharge XXX	
				28 Financial and banking data Bank code : XXXXXXXXXXXXXXXX Terms of payment : Bank name : XXXXXXXX Branch : XXXXXXXX File No: XXXXXXXXXXXXXXXX	
29 Office of entry		30 Location of goods			
31 Packs, ges and descr. of goods		32 Item 1 No		33 Commodity code XXX XXXX	
Marks and numbers - Containers No(s) - Number and kind Marks & n° : of packages : Number and kind : Containers No(s) : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		34 C.O. code a b		35 Gr. mass kg 36 Prefer.	
		37 PROCEDURE		38 No. of packages 39 Quota	
		40 Suppl. declaration/Previous Document			
		41 Suppl. units		42 Item price 43 V.M. X code	
44 Add. infos Doc./ produ. Certif & aut.		Licence No: XXXXXXXX / DQ: XXXXXXXX A.D.: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		A I Code 45 Adjustment 1.000 46 Statistical value	
47 Cal. cula. tion of taxes		Tax base Rate Amount MP		48 Deferred payment	
				49 Identification of warehouse	
		Total : 0		B ACCOUNTING DETAILS XXXXXXXXXXXXXXXX Mode of payment : CASH Assessment Number : Receipt Number : Guarantee : Total fees Total declaration : N.C.U. N.C.U.	
50 Signature		No Signature :		C OFFICE OF DEPARTURE	
51 Int. offic. trans. + Cty					
52 Guaranty not valid for		Code		53 Office of destination (and country)	
D CONTROL BY OFFICE OF DESTINATION Result :		Stamp :		54 Place and date Signature and name of declarant/represent.	
Signature:					

Il est possible soit de saisir une information dans ces champs ou bien de les laisser à blanc.

Saisie interdite

Ces champs contiennent soit un code commun à toute la déclaration (code bureau de dédouanement) soit une information générée par le système (numéro d'article) soit aucune information n'est demandée. Ces boîtes ne sont pas accessibles pour l'utilisateur.



Le système comporte des contrôles qui vérifient la compatibilité des données et des codes entre eux. Par exemple si le bureau d'entrée est un aéroport le système refusera le mode de transport 'Mer' et affichera un message d'erreur.



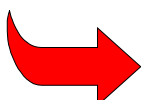
Le système est conçu pour permettre aux pays de choisir, dans une large mesure, les données de la déclaration qu'ils jugent nécessaire de saisir. La douane définit suivant la réglementation le caractère obligatoire, facultatif ou interdit de la saisie des champs ainsi que les contrôles applicables.

Saisir un code ou une information

Saisir le code ou la donnée et presser **<Entrer>**. Si le champ de saisie correspond à un code, lorsque l'on presse **<Entrer>**, le système affiche automatiquement le libellé correspondant sur la ligne inférieure de l'écran. Le libellé est directement affiché sur l'écran de la déclaration pour certaines boîtes de saisie. Si le code saisi est incorrect le système ouvre automatiquement la table de contrôle correspondante au plus près de la valeur saisie.

Se déplacer sur la déclaration

Pour se déplacer d'un champ à l'autre de la déclaration presser **<Entrer>** ou **<Tab>**. Pour remonter sur un champ précédent presser **<Majusc> <Tab>**. Il est également possible de se déplacer en bougeant la souris afin de placer le curseur sur le champ désiré et ensuite cliquer droite ou gauche.



Il est recommandé d'utiliser la touche **<Entrer>** pour valider la sortie d'un champ et passer au champ suivant car seule cette touche confirme la sortie et permet la validation de la saisie et le nouveau calcul de certains montants.

Utilisation des listes pour la validation des codes

Lorsque le curseur est placé sur un champ où il est obligatoire de saisir un code, il est possible, en pressant **<F8>**, d'ouvrir une fenêtre avec la liste des codes valides. L'utilisateur choisit un code sur la liste et l'insère directement dans le champ de saisie en cliquant le bouton par OK..

Si l'utilisateur saisi un code qui n'existe pas dans la table, le système affiche automatiquement la liste des codes valides et des libellés correspondants à ce champ. Dans l'exemple suivant la fonction **<F8>** permet d'afficher la table des codes déclarants.

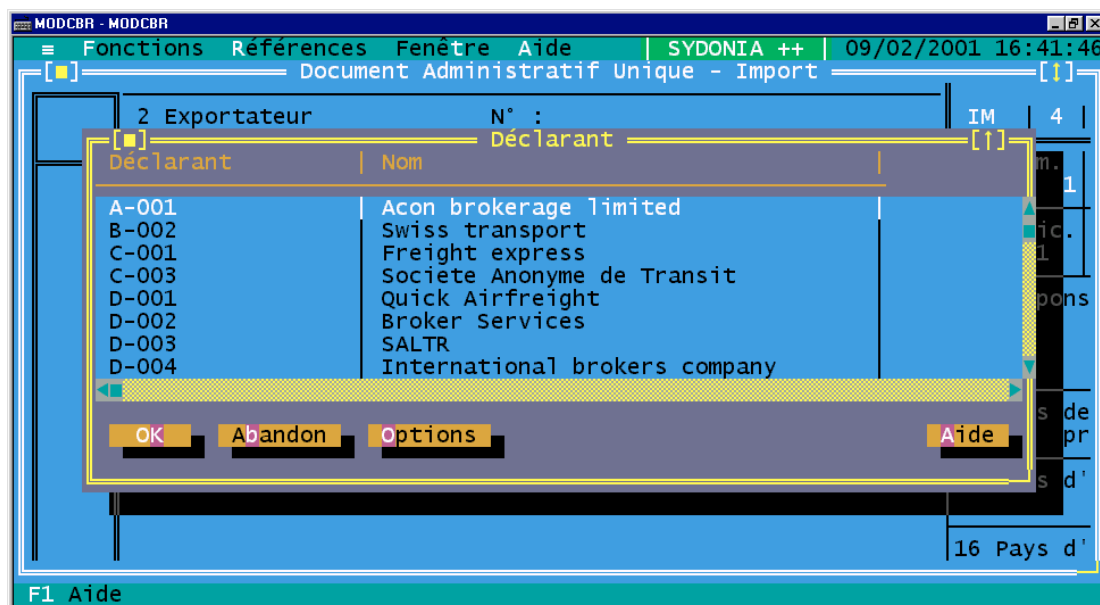


Fig. 3.1 MODBRK : fonction : Déclaration : Création : F8 – code déclarant.

Menus locaux

De nombreux écrans ou fenêtres de **MODBRK** permettent à l'utilisateur d'accéder à un **menu local** qui propose un éventail d'actions ou d'options applicables uniquement à la fonction en cours.

Lorsque l'option **Menu local** est disponible, (les mots *menu local* ne sont pas en grisé sur la ligne inférieure de l'écran), le menu local peut être activé par <F9> ou en cliquant avec la souris sur le libellé **Menu local** sur la ligne inférieure. Il est également possible d'activer le menu local par un clic du bouton droit de la souris à un endroit quelconque de la zone principale de l'écran.

Lorsque le 'menu local' est actif, les options sont affichées sur la ligne supérieure de l'écran à la place des options habituelles. (La ligne supérieure sera restaurée et le menu local effacé par un clic de la souris à un endroit quelconque de l'écran).

Menu local de la déclaration

Au cours du traitement de la déclaration, la sélection du menu local (sauf pour la note de calcul de la valeur) affiche les options suivantes sur la ligne supérieure de l'écran.

Action Cadrans Articles Statut Mode de Travail Afficher

Ces options proposent les choix suivants :

Action

Contrôle local

Cette option contrôle la déclaration par rapport à la base de données de référence du poste client. Le système affiche un écran avec le libellé 'Contrôle de validité correct' ou une fenêtre avec la liste des erreurs.

Contrôle serveur

Cette option effectue des fonctions semblables à celles du contrôle local, mais par rapport à la base de données du serveur. Des contrôles supplémentaires sont réalisés sur la base de données du manifeste ou des stocks de marchandises des régimes suspensifs.

Il est obligatoire de se connecter au serveur pour utiliser cette option.

Liste d'erreurs

Cette option affiche une fenêtre contenant la liste des erreurs détectées lors du contrôle de la déclaration (local ou serveur).

Stockage local

L'utilisateur peut sauvegarder localement la déclaration sur son disque en lui attribuant un nom de fichier. (nomfich.SAD)

Stockage serveur

L'utilisateur a la possibilité de sauvegarder la déclaration sur le serveur en lui attribuant un numéro de référence déclarant.

Il est obligatoire de se connecter au serveur pour utiliser cette option.

Dépôt anticipé

Fonction non développée actuellement

Enregistrement

L'utilisateur demande l'enregistrement d'une déclaration sur le serveur.

Il est obligatoire de se connecter au serveur pour 'enregistrer' une déclaration.

Liquidation

L'utilisateur demande la liquidation d'une déclaration sur le serveur.

Il est obligatoire de se connecter au serveur pour 'liquider' une déclaration.

Traitement différé

Cette option n'est plus accessible au niveau local elle fait partie des fonctions du menu déclaration.

Les cadrans (se reporter à la description § supra) pour le contenu détaillé de chaque cadran.

La déclaration est divisée en 11 Cadrans, outre ces cadrans, 6 documents supplémentaires constituent le dossier déclaration et sont accessibles par l'option **cadran** du **menu local** il s'agit de la **Note de valeur, Page Information, Propriété des marchandises, Documents joints, Unités supplémentaires de TARIC et liste des conteneurs.**

Note de valeur

C'est une partie de programme de la déclaration qui permet à l'utilisateur de définir et calculer la valeur en douane relative à la déclaration et à ses différents articles. Elle permet la saisie des différents éléments de la valeur comme le frêt et l'assurance, et effectue automatiquement la répartition proportionnelle de ces éléments entre les différents articles de la déclaration.

La répartition est possible sur la base de la valeur ou du poids brut.

118d - modbrk				
Fonctions Références Fenêtre Aide SYDONIA ++ 15/08/2007 09:25:10				
Note de valeur import - Segment général				
	Montant DEV	DEV	Tx Change	Swiss Franc
Montant facturé	12500.00	EUR	1.550	19375.00
Fret étranger	2500.00	USD	115.230	2880.75
Assurance	300.00	GBP	2.150	645.00
Autres frais	1200.00	CHF	1.000	1200.00
Fret national	100.00			100.00
Déductions				0.00
Total masse brute :		Total coûts :		4725.75
		Valeur CAF :		24100.75
Art. n° 001				
Prix de l'article	12500.00	EUR	1.550	19375.00
Fret étranger	2500.00	USD	115.230	2880.75
Assurance	300.00	GBP	2.150	645.00
Autres frais	1200.00	CHF	1.000	1200.00
Fret national	100.00			100.00
Déductions	0.00			0.00
F1 Aide F9 Menu Local F10 Menu				

Page Informations

La **Page d'information** permet la saisie d'un texte additionnel joint à la déclaration. Dans cet écran on trouve le détail des références de la déclaration avec un champ de saisie de texte libre permettant de saisir jusqu'à 4000 caractères.

Note – Au stockage dans un fichier local, ce texte n'est pas inclus dans le fichier déclaration. Pour sauvegarder le texte qui se trouve dans cette page informations dans un fichier local, appuyer sur la touche **F9** à l'intérieur de la case de saisie Informations, et sauvegarder le texte dans un fichier texte du poste Client, ainsi le fichier sera ajouté ultérieurement à la page Information.

Au **stockage, enregistrement et liquidation** de la déclaration dans le serveur, le texte de la **page Information** est envoyé au serveur, pour stockage, avec la déclaration, et il en est retiré quand la déclaration est retirée.

Après **stockage, enregistrement et liquidation** de la déclaration dans le serveur, il est possible de modifier ou supprimer le texte de la **page Information**, et le texte sera remplacé au **stockage, enregistrement ou liquidation** suivants de la même manière que toute autre modification d'une information de la déclaration.

Propriété des marchandises

Si la déclaration concerne des marchandises en sortie d'entrepôt et que le propriétaire de s marchandises a changé cette option indique le propriétaire précédent ayant enregistré les marchandises en entrepôt.

Documents joints

La page des **Documents joints** permet la saisie manuelle des codes de documents joints à la déclaration, soit présenté spontanément ou rendu obligatoire par la réglementation douanière. La page permet de saisir jusqu'à 50 documents joints.

Unités supplémentaires de TARIC

Ces unités sont destinées à l'usage des pays de l'Union Européenne qui utilisent le système TARIC.

Gestion des conteneurs

Cet écran est similaire à celui utilisé dans le titre de transport de MODTRB pour saisir les conteneurs. Un nombre illimité de conteneurs peut être attaché à chaque article de la déclaration. Pendant le stockage, l'enregistrement, la validation ou la liquidation de la déclaration, les conteneurs sont enregistrés dans la base de données. Dans la version actuelle du système, il n'y pas de contrôle entre les conteneurs saisis sur cet écran et ceux saisis sur les connaissances.

On ne peut accéder à l'écran " Gestion des conteneurs" que lorsque le conteneur de la case 19 du DAU est mis à 1.

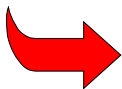
The screenshot shows a terminal window titled '118d - modbrk'. The main menu is displayed with the following options: Action, Cadrans, Articles, Statut, Mode de Travail, Afficher. The 'Articles' menu is expanded, showing a list of options: Opérateurs commerciaux, Données générales, Transport, Finance, Description des Marchandises, Nomenclature, Infos Supplémentaires, Droit & taxes, Comptabilité, Transit, Note de Valeur, Page Information, Propriétaire, Documents Joints, Unités supp. TARIC, and **Gestion des conteneurs** (highlighted). The 'Gestion des conteneurs' option is selected, and the screen displays the following fields: N°(s) conteneur(s) : (empty), port à l'arrivée (19Ct), 20 Condi, port actif à la frontière (22 Mon. & EUR), Lieu de déchargement (28 Données Cond. de p), Localisation marchandises (Banque : Agence :), and Cartons (N°(s) - Nombre & nature).

The screenshot shows the 'Gestion des conteneurs' screen. The title bar is '118d - modbrk'. The menu bar includes Fonctions, Références, Fenêtre, Aide, SYDONIA ++, and 15/08/2007 10:43:29. The screen displays a table with the following columns: N° de conteneur, Type, Remp., Scellés, Marques, and Orig. The table contains one row with the following data: CNTU123456, 20FR, 1/1, 12345, and empty cells for Marques and Orig. Below the table is a section titled 'Liste de conteneurs' with a table with the following columns: Article, Conteneur, Type, E/F, Scellés, Marques, and Responsable. The table is currently empty.

Articles

Une déclaration se compose d'un '**segment général**' contenant des données applicables à l'ensemble de la déclaration (Destinataire, déclarant, totaux, transport...), et de données de niveau '**article**'. Ces dernières concernent le code nomenclature, désignation des marchandises, quantités et valeurs...

Une déclaration doit comporter au moins un article (le nombre maximum dans SYDONIA⁺⁺ est de 999). L'écran principal de la déclaration ne comporte qu'un seul article, et les articles suivants doivent être créés par l'option **Article** du menu local. Ce sous menu permet de saisir un nouvel article, d'en supprimer un ou de se déplacer parmi les divers articles de la déclaration.

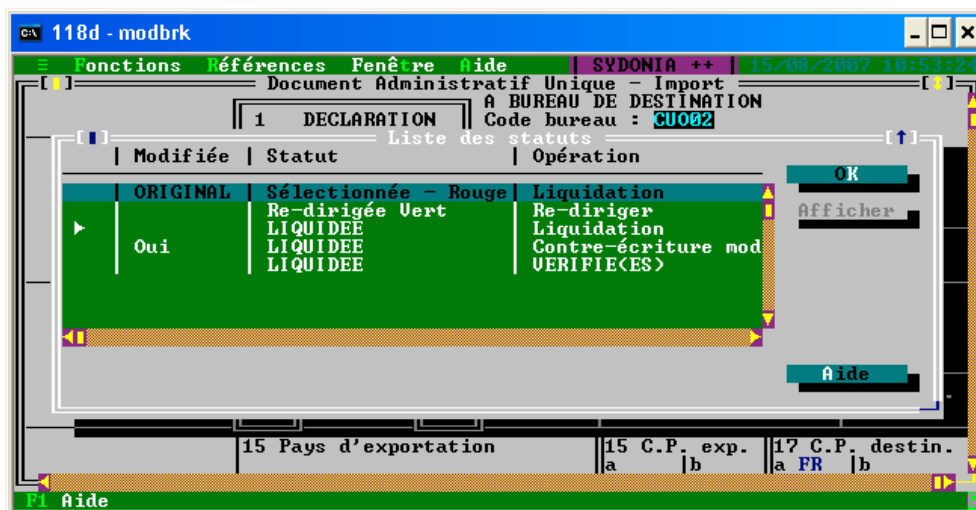


Note : Il faut afficher l'article 1 pour accéder à toutes les options du menu local.

Statut de la déclaration

Affiche le statut actuel et l'historique de la déclaration dans l'écran suivant.

Modifiée	Statut	Opération	Nom de l'utilisateur	Date	Heure	Version
Original	ENREGISTREE	Enregistrement	ASY3	15/01/2001	10 :52 :57	1
Oui	ENREGISTREE	Enregistrement	ASY3	15/01/2001	10 :52 :46	2
	LIQUIDEE	Liquidation	ASY3	15/01/2001	10 :52 :51	0



Colonne 1 : sans titre

Cette colonne peut être vide ou contenir une flèche. Une flèche indique que cette version de la déclaration peut être affichée en utilisant le bouton **AFFICHER**.

Colonne 2 : Modifiée

Cette colonne peut contenir 3 différents éléments d'information.

Original signifie qu'il s'agit de la première version de la déclaration telle qu'elle a été enregistrée la première fois.

Oui indique que la déclaration a été modifiée,

Blanc indique qu'il n'y a pas eu de modification.

Mode de travail

Cette option permet aux utilisateurs de choisir leur mode de travail, ils peuvent, par exemple, décider de désactiver les contrôles locaux à la saisie ou décider de ne pas utiliser la note de calcul de la valeur. Lorsque les contrôles locaux sont désactivés les données sont saisies sans aucune validation par rapport aux tables de contrôle. La validation sera entièrement réalisée au moment de la demande d'enregistrement ou de liquidation.



Cette fonction est très utile pour la saisie a posteriori des déclarations papier car elle permet de saisir totalement les déclarations et d'afficher l'ensemble des erreurs existant sur le document à la fin de la saisie.

Contrôles locaux interactifs

Ce menu offre aux utilisateurs le choix de désactiver les contrôles lors de la saisie de déclaration.

Si les contrôles locaux interactifs sont désactivés, l'utilisateur peut saisir n'importe quelle information dans n'importe quel champ sans validation par rapport aux tables locales ou à la configuration de la déclaration.

Lorsque la déclaration est contrôlée par le serveur, ou lorsque l'enregistrement ou la liquidation sont demandés, les contrôles seront effectués par le serveur et en cas d'erreur, l'enregistrement ou la liquidation sera refusé.

Les pré contrôles interactifs à distance de l'apurement

Cette option permet de désactiver le contrôle d'apurement du manifeste ou des stocks de régimes suspensif y compris les références du manifeste et du connaissance dans la déclaration.

Lorsque l'enregistrement ou la liquidation sont demandés, les contrôles seront effectués par le serveur et en cas d'erreur l'enregistrement ou la liquidation sera refusé.

Utilisation de la note de valeur

Si l'utilisation de la note de valeur n'est pas demandée, la note de valeur dans la déclaration est fermée, et aucune saisie d'information ne sera autorisée.

Menu local de la note de valeur de la déclaration

Lorsque l'utilisateur est dans la note de valeur, le menu local affiche les options suivantes sur la ligne de statut au sommet de la fenêtre.

Cadrans

Articles

Mode de Travail

Impression

Cadrams

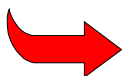
Permet à l'utilisateur de se déplacer des données générales (applicables à toute la déclaration) aux données des articles de la note de valeur.

Articles

Permet à l'utilisateur de se déplacer parmi les articles de la note de valeur. Les touches de fonctions <F4> et <F3> affichent l'article suivant ou précédent de la note de valeur.

Mode de travail

Permet à l'utilisateur de sélectionner le mode de calcul pour la répartition entre articles des coûts annexes à la facture (assurance, fret étranger, fret intérieur...). Les options existantes sont « Répartition en valeur » « Répartition en poids » « Pas de répartition ». Si l'on choisit la répartition en poids le système active un champ pour la saisie du poids brut total dans le segment général de la note de valeur. Seul le fret sera réparti sur la base du poids.



Lorsqu'on stocke, enregistre ou liquide une déclaration, le mode de travail est sauvegardé avec la déclaration. Le type de répartition est sauvegardé également et chaque fois qu'une déclaration est créée le dernier mode de répartition utilisé devient mode de travail par défaut.

Statut de la déclaration

Le terme "statut de la déclaration" est utilisé pour décrire la progression de la déclaration au cours de son traitement dans SYDONIA⁺⁺. Les administrations douanières qui installent SYDONIA⁺⁺, peuvent choisir des étapes de statut qui correspondent à des niveaux d'engagement légal au sens de leur réglementation.

Par exemple, pour de nombreuses administrations le statut "enregistré" correspond au niveau à partir duquel la déclaration est considérée comme un acte 'officiel'. A partir de l'enregistrement, le déclarant est légalement responsable de toute erreur ou omission existant sur la déclaration. Une 'Nouvelle déclaration' est soit une déclaration stockée, soit une déclaration en cours de saisie.

Déclarations stockées

Une déclaration peut être **stockée localement** sur le poste client ou **stockée sur le serveur** lorsqu'un utilisateur veut sauvegarder des données erronées ou incomplètes. Une déclaration stockée n'a pas de valeur légale et peut être modifiée ou annulée sans problème.

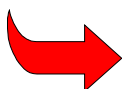
Numéro de stockage pour les déclarations stockées localement

Les déclarations stockées localement ont un nom fichier suivi de l'extension « .SAD ».

Numéro de stockage pour les déclarations stockées sur le serveur

L'identification des déclarations stockées sur le serveur est composée du code déclarant et de la référence du déclarant saisie en case 7 de la déclaration. Le système contrôle l'unicité de cette référence et ne permet pas de saisir deux fois le même.

Si aucun numéro de référence du déclarant n'est saisi, le système en attribue automatiquement un, composé du signe # suivi du dernier numéro attribué plus 1.



Si l'utilisateur saisit un numéro de référence déclarant, ce numéro sera sauvegardé avec la déclaration en cas de stockage local. Lorsqu'on récupère cette déclaration pour un traitement sur le serveur, ce numéro devra être modifié s'il a été attribué entre temps à une autre déclaration.

Déclarations enregistrées

L'enregistrement d'une déclaration lui confère la valeur d'acte officiel reconnu par la réglementation et opposable au déclarant et à la douane en conformité avec la législation nationale. Une déclaration enregistrée peut être modifiée comme une déclaration stockée par les utilisateurs autorisés, mais elle ne peut être supprimée physiquement mais uniquement annulée logiquement (c.a.d. elle sera gardée dans la base de données avec le statut «annulée»).

La connexion au serveur est obligatoire pour enregistrer une déclaration.

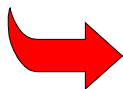
Numéro d'enregistrement

Le numéro d'enregistrement de la déclaration, en fonction de la configuration nationale, peut être, attribué par le système ou saisi par l'opérateur. La référence de l'enregistrement est composée de la date d'enregistrement, une lettre de série et un numéro séquentiel attribué dans la série.

Déclarations liquidées

La liquidation de la déclaration est la dernière étape du processus de validation. Lorsque la déclaration a franchi toutes les étapes du contrôle elle est liquidée ce qui signifie que le calcul des droits et taxes est validé. En fin de ce processus, un bulletin de liquidation peut être imprimé qui contient la référence de la déclaration avec les données qui en permettent le paiement.

La connexion au serveur est obligatoire pour liquider une déclaration.



Il est possible que la fonction de demande de liquidation ne soit pas activée pour les utilisateurs du MODBRK suivant les choix opérationnels faits par l'administration des douanes.

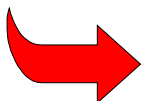
Numéro de liquidation

La référence de la liquidation est composée de la date de liquidation, d'une lettre de série et d'un numéro séquentiel attribué dans la série.

Les options du menu MODBRK

Serveur

Le serveur est l'ordinateur central du réseau SYDONIA⁺⁺.

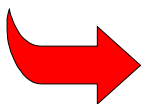


Se reporter à la section 1 de ce document de référence, '**Introduction à SYDONIA⁺⁺**', pour la description des fonctions du serveur et son mode de fonctionnement en connexion avec les clients en réseau.

Connexion - Login

1. **L'utilisateur se connecte au serveur par la saisie de son nom d'utilisateur et de son mot de passe dans la fenêtre de connexion.**

Pour des raisons de sécurité, lors de la saisie le mot de passe n'apparaît pas à l'écran.



Quand le poste client est connecté au serveur, un symbole clignotant (par exemple ☺), est affiché en bas à droite de l'écran.

Déconnexion - Logoff

Cette option déconnecte le poste client du serveur.

Lorsque la session de travail SYDONIA⁺⁺ se termine la déconnexion est automatique si l'on quitte le module par '**fonctions : Exit**'.

Réplication

Cette option permet de mettre à jour ou/et de remplacer l'ensemble des données de référence à partir du serveur.

La '**réplication**' est le processus qui permet de mettre à jour la version des tables de contrôle du client à partir de la version actuelle du serveur. En principe les changements sont automatiquement transférés au poste client lorsque celui-ci se connecte après une mise à jour sur le serveur. Il est possible à un utilisateur de demander une réplication totale. Par définition, cette opération exige la connexion au serveur.

Réplication automatique

La réplication est en principe un processus automatique. Lors d'une connexion le serveur contrôle que la version du fichier des tables de référence du poste client est la même que celle du serveur. Si les versions sont différentes le serveur transfère automatiquement les mises à jour.

En cours de connexion il peut arriver que le système affiche le message suivant : "**La base de données vient d'être mise à jour. Voulez-vous répliquer ?**" Si la réponse est 'Oui' la réplication partielle s'effectue. Si la réponse est 'Non', la mise à jour de la base de données fera partie de la réplication automatique effectuée lors de la prochaine connexion.

Lorsqu'une réplication s'exécute une boîte s'affiche à l'écran avec le message 'Réplication en cours'. En fin de processus s'affiche le nombre d'enregistrements mis à jour et on valide par 'OK'.

Réplication à la demande

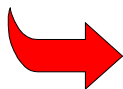
Il peut être parfois nécessaire de demander une réplication. Choisir l'option de **réplication** à la demande et toutes les tables concernées seront détruites puis reconstituées par le serveur.

Manifeste

L'option **Fonctions, Manifeste**, permet de visualiser un manifeste de marchandises ou de produire une liste de manifestes stockés ou enregistrés.

Pour afficher un manifeste, après avoir choisi cette option il faut saisir soit le numéro de voyage et la date du manifeste soit le numéro d'enregistrement de celui-ci. Si l'on ne connaît pas le numéro on peut retrouver le manifeste à partir de la liste.

A partir de l'écran du manifeste consulter la liste des titres de transport et certaines données du titre mais non l'ensemble de celui-ci.



Pour plus de détails sur les opérations et fonctions concernant manifestes et titres de transport voir la section 13 de ce document **MODTRB**.

Fonctions de la déclaration

Les fonctions du menu principal de la déclaration sont les suivantes.

Création

Cette option du menu déclaration permet à l'utilisateur de saisir une nouvelle déclaration.

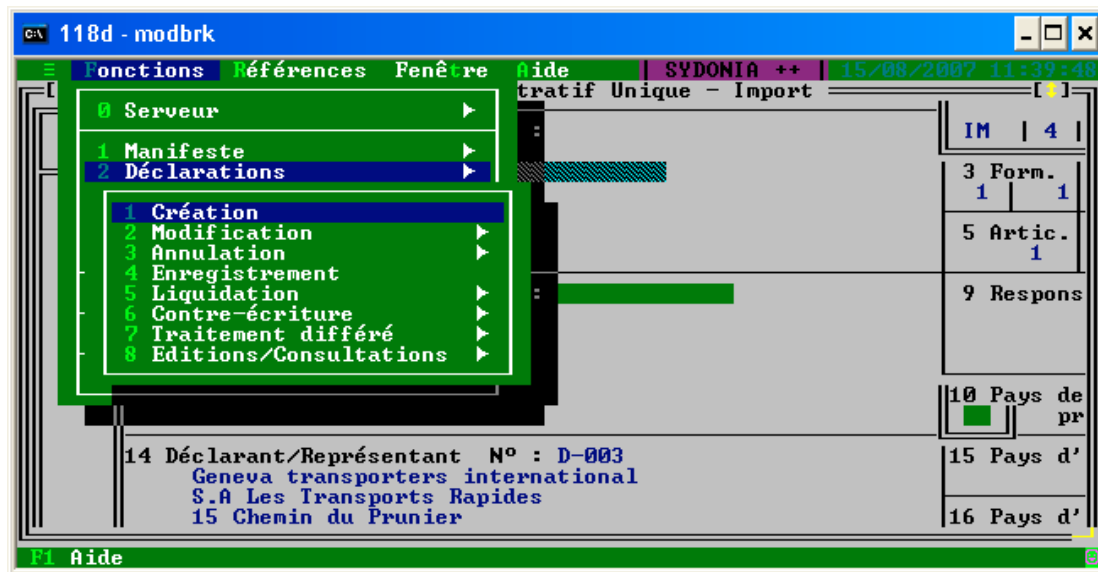


Fig. 3.3 MODBRK : Fonctions : Déclaration : Création.

L'utilisateur choisit à partir de la liste des modèles de déclaration celui qu'il désire utiliser, par exemple :

- Exportation
- Exportation temporaire
- Ré exportation
- Transit à l'exportation
- Mise à la consommation
- Admission temporaire
- Ré importation
- Mise en entrepôt
- Transit à l'importation
- Autres procédures d'importation

Dès que le modèle est choisi, le système ouvre un écran de saisie à l'image de la déclaration.



Le curseur est placé sur le champ **bureau de dédouanement** presser <Entrer> ou déplacer la souris pour positionner le curseur sur le cadran désiré. Un menu déroulant peut être activé par la commande au clavier <Alt.> <S> ou en cliquant sur le bord de l'écran.

Fixer une date de travail pour les déclarations

Cette option permet le traitement des déclarations pour une date antérieure à la date courante.

L'objectif de cette option est de permettre de définir une date de travail avant de débiter la saisie des données de la déclaration. La déclaration sera ainsi traitée en utilisant la date de travail définie, et toutes les données appliquées (tarif, tables de contrôle...) seront celles en vigueur à cette date de travail.

Par exemple, lorsque la date de calcul des droits et taxes doit être antérieure à la date actuelle de saisie de la déclaration (date d'arrivée du navire), entrer la date avant de commencer à saisir les données.

Modification

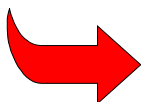
Cette option permet à l'utilisateur de récupérer et de modifier une déclaration existante qu'elle soit stockée localement ou sous forme de fichier EDI, stockée sur le serveur ou enregistrée.

Le fichier local

Ces déclarations ont été stockées sur le disque du poste client avec un nom de fichier « *.sad ». L'utilisateur choisit la déclaration à partir de la liste.

CusDec EDIFACT

Les données de déclaration reçues ou stockées sous la forme d'un message standard 'EDI CUSDEC' peuvent être récupérées et affichées comme une déclaration, aussi bien pour modification que pour envoi direct au serveur.



Note : Pour sauvegarder une déclaration en format (EDI CUSDEC), choisir l'option "Générer un CUSDEC" du local menu. Voir '[Gestionnaire EDI](#)'.

Déclaration stockée

La déclaration a été stockée sur le serveur, elle peut être récupérée en saisissant le code déclarant et le numéro de référence du déclarant. Le code du bureau de douane et l'année sont affichés par défaut.

Déclaration enregistrée

La déclaration a été enregistrée sur le serveur, elle peut être récupérée en saisissant le code déclarant et le numéro de référence du déclarant ou la lettre de série et le numéro d'enregistrement. Le code du bureau de douane et l'année sont affichés par défaut.

Annulation

Cette option permet à l'utilisateur d'annuler une déclaration déjà saisie. **Il est possible d'annuler une déclaration stockée ou enregistrée.**



En fonction des procédures de contrôle nationales l'accès à l'option d'annulation des déclarations est réservé aux utilisateurs de haut niveau.

Pour annuler une déclaration stockée, se connecter au serveur et identifier la déclaration par le code et la référence du déclarant

Message d'alerte avant l'annulation de la déclaration

A l'annulation d'une déclaration un message vous demande la confirmation de l'opération : **voulez vous réellement annuler cette déclaration ?** Choisir **Non** permet de quitter en cas d'erreur.

Enregistrement

Cette option permet à l'utilisateur d'enregistrer une déclaration qui a été préalablement stockée sur le serveur sans la récupérer à l'écran. (Voir '[Statut de la déclaration](#)').

Pour enregistrer une déclaration l'utilisateur doit se connecter au serveur et identifier la déclaration en saisissant son numéro de référence déclarant. Le code du bureau de dédouanement et l'année sont affichés par défaut.

Liquidation

Cette option permet à l'utilisateur de liquider une déclaration qui a été préalablement stockée ou enregistrée sur le serveur sans la récupérer à l'écran.

Déclaration stockée

Pour liquider ce type de déclaration l'utilisateur doit se connecter au serveur et identifier la déclaration en saisissant son numéro de référence déclarant.

Le code du bureau de dédouanement et l'année sont affichés par défaut.

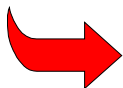
Déclaration enregistrée

Pour liquider ce type de déclaration l'utilisateur doit se connecter au serveur et identifier la déclaration en saisissant soit le numéro de référence déclarant soit le numéro d'enregistrement.

Le code du bureau de dédouanement et l'année sont affichés par défaut.

Contre écriture

Cette option permet la modification ou l'annulation de déclarations après liquidation. Elle est destinée à l'utilisation par les douanes en cas de besoin. Le processus est simple mais les conséquences d'une contre écriture peuvent être importantes.



Il est **impossible de modifier certains champs de la déclaration** qui sont des clés d'accès tels que le code bureau de douane, code déclarant, année et numéro d'enregistrement de la déclaration.

Lorsque les modifications ont été réalisées la déclaration doit être re-liquidée (Menu local/ Liquidation). Suivant la configuration la déclaration peut être à nouveau soumise au processus de sélection mais elle aura un statut de «modifiée en contre écriture ».

Les numéros de référence déclarant, enregistrement et liquidation ne sont pas modifiés.

L'affichage des versions de la déclaration est décrit ci-dessus dans '[Statut](#)'. A partir du menu local déclaration choisir 'Statut', ce qui affiche les étapes du processus et les versions de la déclaration.

La modification en contre écriture peut affecter d'autres parties du système telles que le manifeste, les entrepôts, l'importation temporaire ou l'exportation temporaire. Pour cela, il est important que les déclarants fassent attention à la qualité des déclarations déposées pour limiter le besoin de modifications ultérieures.

Changement de propriété des marchandises en entrepôt

Ceci est une fonction douanière. Les opérateurs doivent présenter aux douanes les documents requis pour cette opération afin que le changement de propriété des marchandises puisse être effectué dans le système.

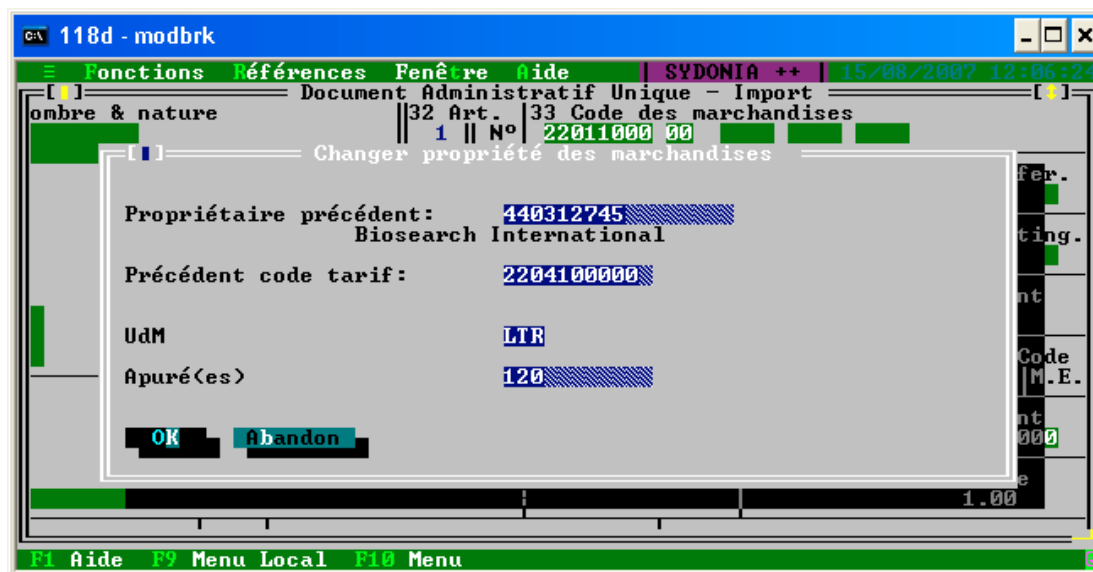
Changement de propriété de la marchandise et du code SH à la sortie d'entrepôt

Dans l'option précédente les marchandises sont transférées à un nouveau propriétaire. Mais il est également possible de changer la propriété des marchandises à enlever lors du traitement d'une déclaration de sortie d'entrepôt.

Saisir le code du nouveau propriétaire (dans le champ destinataire), dans notre cas propriétaire B, et identifier les marchandises avec la nomenclature tarifaire correspondante, la désignation commerciale, et le pays d'origine...

Le système va vérifier s'il y a une quantité et un poids suffisants pour effectuer l'opération.

Maintenant, indiquer le code compagnie précédent dans **Menu Local, Cadres, Propriété des marchandises**



Saisir le code propriétaire précédent et le code SH précédent (s'il est demandé).

Bien que cette option soit disponible en **Menu Local** pour tous types de déclarations, la fenêtre n'est accessible que pour les déclarations dont le code régime précédente contient un code action **07** (entrée en entrepôt). Elle présente l'information suivante :

Propriétaire précédent	->	à saisir (optionnel si l'on change uniquement le code SH)
Code tarif précédent	->	à saisir (optionnel)
Unité de mesure	->	information seulement
Apurement	->	à saisir

Saisir le code propriétaire précédent et le code SH précédent (s'il est demandé)

Le code SH précédent signifie que la nature de la marchandise ou le tarif douanier a changé pendant la période où elle a été dans l'entrepôt.

C'est pourquoi il est possible de saisir le montant que l'on souhaite apurer.

Exemple : La compagnie A fait entrer 100 pièces du produit P1. De cette quantité la compagnie B veut sortir 300 pièces du produit P2>

Sur la déclaration de sortie, le code compagnie est B, le produit est P2 et dans la case de saisie **changement de propriétaire**, le code compagnie est A et le produit est P1.

L'information saisie dans cette case doit être stockée sur la déclaration de sorte qu'elle puisse être envoyée au serveur à l'enregistrement ou à la liquidation de la déclaration.

Les valeurs sont concaténées et mises dans le dernier champ de la case 44 de la déclaration.

A tout moment, il est possible de voir les détails de la propriété des marchandises à l'entrepôt –

DAU, Menu local, Afficher, Afficher propriété – qui existent pour chaque article.

Edition/Consultations

Déclaration

Cette option permet à l'utilisateur de récupérer en affichage et/ou d'imprimer les déclarations du système. Pour récupérer une déclaration l'utilisateur doit être connecté au serveur et récupérer la déclaration désirée par un identifiant unique, référence déclarant ou numéro d'enregistrement, en fonction du statut de la déclaration, le numéro de liquidation peut également être utilisé.

Les options sont les suivantes :

Annulée(s) enregistrée(s)

Déclaration identifiable par le code déclarant, le numéro de référence du déclarant ou numéro d'enregistrement là où la déclaration a été enregistrée puis annulée.

Annulée(s) liquidée(s)

Déclaration identifiable par le code déclarant, le numéro de référence du déclarant, le numéro d'enregistrement ou le numéro de liquidation là où la déclaration a été liquidée puis annulée. .

Stockée(s)

Déclaration identifiable par le code déclarant, le numéro de référence du déclarant (code déclarant et référence alphanumérique attribuée par lui) là où la déclaration a été stockée.

Enregistrée(s)

Déclaration identifiable par le code déclarant, le numéro de référence du déclarant ou numéro d'enregistrement là où la déclaration a été enregistrée.

Liquidée(s)

Déclaration identifiable par le code déclarant, le numéro de référence du déclarant, le numéro d'enregistrement ou le numéro de liquidation là où la déclaration a été liquidée.

Tous statuts

Cette option permet à l'utilisateur de récupérer une déclaration quel qu'en soit le statut : annulée, liquidée, stockée...selon le statut de la déclaration.

La déclaration est identifiable par le code déclarant, le numéro de référence du déclarant, le numéro d'enregistrement ou le numéro de liquidation.

Menu local (Editions/consultations - Déclarations)

Les déclarations récupérées sont présentées à l'écran, elles sont en mode affichage et ne sont pas disponibles pour modification, enregistrement ... Les options suivantes apparaissent dans le menu local

Action **Cadrams** **Articles** **Statut** **Afficher**

Action

Edition

Impression de la déclaration, de la note de valeur, du bulletin de liquidation ou du certificat de visite sur l'imprimante locale.

Impression par défaut de note de valeur

Dans les versions précédentes du système, la note de valeur pouvait être imprimée uniquement à partir du menu du segment général de la déclaration en utilisant un programme filtre d'impression, et il n'y avait pas d'impression par défaut.

Dans cette version, une option **impression** a été ajoutée au **menu local** de la **note de valeur**. Elle imprime la note de valeur du segment général et les articles associés.

En utilisant cette option, s'il y a un filtre d'impression, il sera exécuté en priorité, sinon, l'écran sera imprimé par défaut.

Imprimer à partir du segment général de la déclaration et choisir d'imprimer la note de valeur, la note de valeur du segment général et l'article No 1 seront imprimés par défaut, et s'il y a un filtre il sera exécuté en priorité.

Cadrans

Permet aux utilisateurs de se déplacer sur la déclaration affichée. (['Présentation de la déclaration à l'écran'](#)).

Articles

Permet aux utilisateurs de se déplacer parmi les articles de la déclaration.

Statut

Affiche le statut actuel de la déclaration récupérée et l'opérateur qui a donné à la déclaration ce statut, en même temps que la date et le temps où cela a été fait. .

Afficher

Permet d'afficher les documents annexes de la déclaration.

- **Quittance : Affiche** la quittance de paiement correspondant à la déclaration à l'écran (disponible si la déclaration a été payée, sinon affiche un message d'erreur «déclaration non payée »). Une option permet l'impression locale.
- **Bulletin de liquidation** : Affiche le bulletin de liquidation. Une option permet l'impression locale.
- **Titre de transport** : Affiche le titre de transport. Une option permet l'impression locale.
- **Certificat de visite** : Affiche le certificat de visite. Une option permet l'impression locale.

Récupérer, imprimer et sauvegarder les états

L'affichage ou l'édition des états demande que soient définies certaines options concernant le type de l'état, les données à sélectionner ... Pour récupérer et imprimer les données il faut également définir :

La priorité de l'édition : élevée, réduite ou reportée à la date et heure définies par l'utilisateur ; et

La destination de l'impression : imprimante du serveur ou fichier texte.

Lorsque l'état a été réalisé, l'utilisateur est informé par l'affichage d'une fenêtre qui donne des informations sur l'édition demandée. Le fichier du serveur peut être récupéré et sauvegardé sur le poste client sous la forme d'un fichier texte (avec une extension .PRT).

Ce fichier peut ensuite être affiché à l'écran en utilisant l'option **Outils** - afficheur de texte (texte browser), ou imprimé localement ou sur le serveur à travers l'option **Outils** – Gestion d'impression (Print Manager).

Liste

Affiche un écran de sélection dans lequel l'utilisateur peut construire une liste de déclarations en fonction de paramètres qu'il définit.

Sélection des paramètres

Le code du bureau apparaît par défaut, l'utilisateur peut choisir :

Types de déclaration : liste toutes les déclarations d'un type particulier, par exemple les mises à la consommation : saisie du code du type.

Déclarant – contient le code déclarant. dans MODBRK ce champ est servi automatiquement à partir du profil de l'utilisateur.

Destinataire - liste toutes les déclarations pour un destinataire particulier; saisie du code destinataire

Exportateur - liste toutes les déclarations pour un exportateur particulier; saisie du code exportateur

Statut de la déclaration – les options sont : -

Déclarations stockées

- Déclarations enregistrées
- Déclarations liquidées
- Déclarations payées
- Déclarations non payées
- Déclarations à rembourser
- Déclarations annulées
- Tous statuts

Tri de la liste

La liste de déclarations peut être triée sur : -

- Numéro de référence du déclarant ;
- Numéro d'enregistrement ;
- Numéro de liquidation ;
- Modèle de déclaration ;
- Total des taxes (montant liquidé).

Contenu de la liste

La liste contient les données suivantes : -

- Code bureau
- Code déclarant
- Numéro de référence du déclarant
- Modèle de déclaration
- Nombre d'articles
- Code entreprise
- Numéro d'enregistrement ;
- Total des taxes (montant liquidé)
- Numéro de liquidation
- Numéro de quittance

Actions possibles sur la liste des déclarations

Les options permettent de sélectionner une déclaration et de :

L'**afficher**

L'**enregistrer** (si la déclaration est stockée)

La **liquider** (si la déclaration est stockée ou enregistrée)

Lorsque la déclaration est affichée le menu local est accessible.

Choisir et afficher une déclaration de la liste permet l'utilisation du **menu local**. «**Statuts** » visualise l'historique de la déclaration, par exemple les étapes de traitement effectuées (**Statut**), avec le temps et la date de l'écriture et l'utilisateur qui a effectué chaque action.

Si l'option historique de la déclaration est configurée il est possible de visualiser les versions précédentes de la déclaration.



Lorsque SYDONIA⁺⁺ est configuré pour donner accès à l'historique de la déclaration, si une déclaration est modifiée, les versions précédentes de la déclaration peuvent être consultées à partir de la liste des «**Statuts** » dans cette même option du menu local. L'affichage d'une version précédente se fait en déplaçant le curseur sur la liste et en cliquant sur le bouton «**afficher** » s'il est activé.

Comptes de Paiement

Les utilisateurs peuvent générer, si les douanes leur donnent accès à cette option, des états de crédits de leurs comptes et/ou les voir sous cette option.

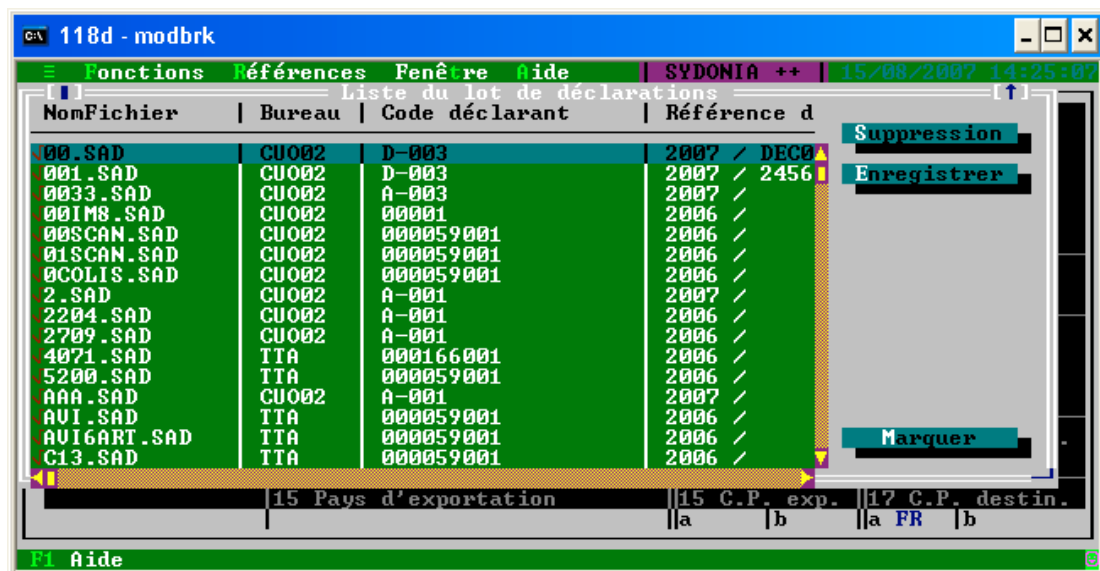
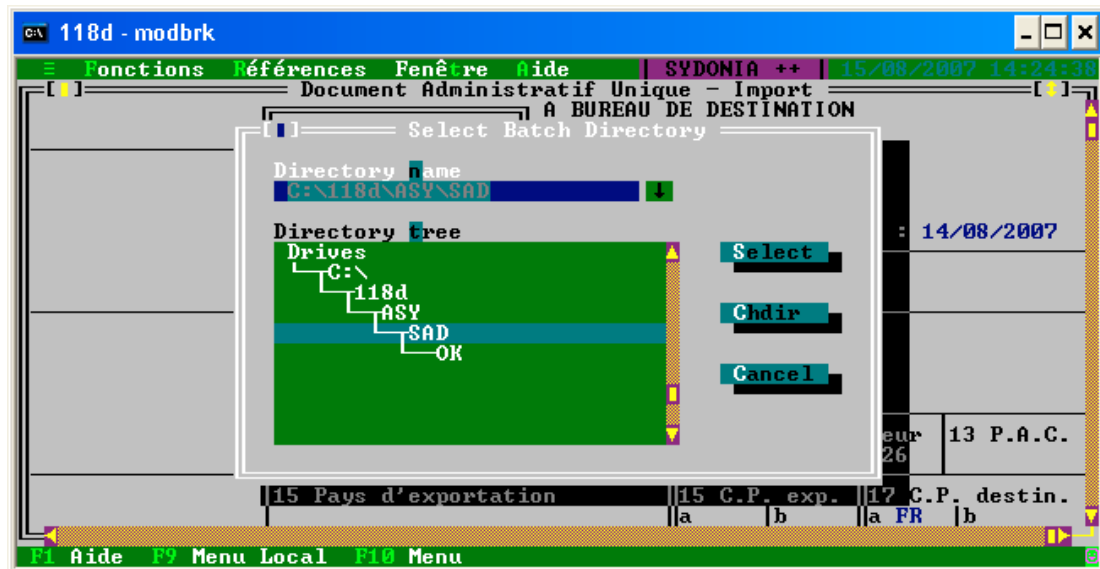
Utilisation du code PIN en case 48

Les déclarants à distance, voulant saisir dans la case 48 leurs numéros de compte de crédit ou de paiement anticipé, peuvent être appelés à saisir en plus un code PIN à 4 caractères donné par le système pour vérifier l'aptitude à utiliser ce numéro de compte particulier. Cela dépend de la configuration du système établie par les douanes.

Traitements différés en MODBRK

Cette option permet aux utilisateurs du **MODBRK** de choisir une liste de déclarations préparées et de les enregistrer ou les liquider en même temps.

Le premier écran identifie l'emplacement des déclarations préparées et le second écran affiche la liste. En cliquant les déclarations qui apparaissent dans la liste par de petits clics à gauche de chaque déclaration, il est possible de les enregistrer ou de les liquider, selon l'option choisie.



Gestionnaire EDI

SYDONIA++ peut recevoir, enregistrer et transmettre les données de la déclaration en format EDI (Echange de Données Informatisées).

L'option '**Gestionnaire EDI**' accède au répertoire du système où sont stockés les messages et permet de les afficher.

Qu'est-ce que EDI ?

EDI est le transfert électronique de données concernant des transactions commerciales ou administratives en utilisant des messages dont la structure est conforme à un standard agréé. EDI a pour objet de faciliter la transmission de ces données commerciales ou administratives telles que factures, ordres d'achat, avis d'arrivée, listes de colisage, et déclarations en douane. Le but est d'adopter des standards de nature à permettre à des systèmes informatiques divers de communiquer et d'échanger les informations en évitant autant que faire se peut une nouvelle saisie des données.

UN/EDIFACT est le standard international des Nations Unies pour les échanges EDI. Il permet aux entités publiques ou privées de transmettre des données en format standard.

Les messages principaux concernant l'activité douanière commerciale sont :

CUSDEC - Message déclaration en douane ;

CUSRES - Message réponse de la douane ;

CUSEXP - Message envoi express ;

CUSCAR - Message déclaration de cargaison (manifeste);

CUSREP - Message d'arrivée du moyen de transport.

Le message CUSDEC permet notamment l'envoi direct par les déclarants, des déclarations en détail au bureau de douane.

Messages EDI dans SYDONIA++

CUSDEC – la déclaration en douane peut être créée et stockée en format CUSDEC UN/EDIFACT à partir du menu local dans déclarations. (Voir '[Traitements différés](#)').

L'option '**Gestionnaire EDI**' accède au sous répertoire où sont stockés les messages CUSDEC ([drive]:\asy\edi*.EDI) et permet de les afficher.

L'écran ci-dessous présente un message CUSDEC sur lequel se superpose la fenêtre gestionnaire EDI.



Fig. 3.7 MODBRK: Fonctions: Gestionnaire EDI

Editions utilisateur

SYDONIA dispose de plusieurs centaines d'états d'impression standard. Les pays peuvent, en outre, développer leurs propres états et les intégrer au système. Cette option permet d'imprimer l'un de ces états nationaux.

Le rapport pourrait contenir quelques paramètres que l'utilisateur doit fournir, ex. les dates etc. Il vaudrait mieux considérer ces rapports comme des rapports nationaux standard plutôt que des rapports définis par l'utilisateur dans le sens normal de ce terme.

Note : D'après les propriétaires de la version 118c, il est possible de limiter l'utilisation des rapports de serveur définis par l'utilisateur selon les profils de l'utilisateur. Cela nécessite une intervention manuelle sur la base de données. Pour plus de détails, prière de voir le document qui contient les nouvelles caractéristiques techniques de la version 118c.

Messagerie électronique

Cette option permet aux utilisateurs SYDONIA⁺⁺ d'échanger des messages textes avec d'autres utilisateurs du système. Ces messages sont contrôlés et stockés par le serveur. Ils sont distribués si le destinataire est connecté ou dès lors qu'il le fera.

Choisir **télégramme** et le message sera envoyé au serveur en attendant d'être livré au destinataire.

Avec A++GATE il est possible d'avoir un système de courrier électronique douanier national.

Références

Cette option existe dans tous les modules opérationnels dans les bureaux de douane (**MODCBR**, **MODENT**, **MODACC...**), elle donne accès en consultation aux tables de contrôle du système.

Les sous menus de «Références» en **MODBRK** ont pour titre :

- Tarif des Douanes,
- Régimes douaniers,
- Environnement opérationnel,
- Contrôles des transactions.

Ces options donnent accès au contenu des diverses tables de contrôle (y compris les descriptions du Tarif SH et des taxations, les codes des bureaux douaniers, des entrepôts, des magasins douaniers, des déclarants, des compagnies, des pays, des monnaies, etc.) .



Il est possible que, dans un environnement de 'production' normal (tel que le traitement de la déclaration), les utilisateurs du système ne puissent accéder à l'ensemble des tables de contrôle. Pour diverses raisons, concernant en particulier la sécurité et la confidentialité des données, l'autorisation d'accès peut être limitée aux tables nécessaires à l'accomplissement des fonctions de l'utilisateur. Ceci est contrôlé dans SYDONIA⁺⁺ par la configuration des groupes utilisateur dans **MODSYSCF**.